



LA FEUILLE DES HERBETTES

Journal de la commune de Sullens

Juillet 2025

Message de la Municipalité

Depuis le 1^{er} avril dernier, la nouvelle équipe municipale est en place et nos deux nouveaux collègues, Mme Sandra Noll et M. Éric Dubauloz, semblent déjà avoir trouvé leurs marques dans leurs fonctions. Il ne reste désormais plus qu'une année jusqu'à la fin de la législature 2021-2026 : que le temps passe vite!

Du côté du Conseil communal, deux séances ont eu lieu depuis la dernière édition de ce journal. La première, en mai, était consacrée à la mise à jour du Plan Général d'Affectation (PGA), afin de se conformer à la LAT fédérale et à la LATC cantonale. Le Conseil a accepté cette mise à jour, mais avec trois amendements : l'un pour corriger une incohérence concernant l'affectation de quelques mètres carrés privés en zone d'utilité publique sur le parking du Grand-Pré; les deux autres pour refuser de lever les oppositions de deux agriculteurs de notre village, dont certains terrains à bâtir auraient dû être reclassés en zone agricole. Cette version amendée va

maintenant être transmise aux services cantonaux qui devront se prononcer. Ce dossier continuera probablement à nous occuper dans les mois à venir...

Lors de la séance du 12 juin dernier, qui s'est tenue pour la première fois dans notre buvette rénovée, le Conseil a pris connaissance et a accepté le rapport de gestion ainsi que les comptes de l'année 2024. Les finances de notre commune restent saines, même si, en 2024, la péréquation intercommunale n'a pas vraiment joué en notre faveur ! Durant cette séance, les membres ont également accepté la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA), un préavis qui a été soumis à toutes les communes de notre district et dont l'importance régionale était inversement proportionnelle à son impact sur l'aménagement de notre unique zone d'activités référencée (En Jordil) pour laquelle aucune modification n'est prévue.

Cette dernière séance avant la pause estivale a également été l'occasion de saluer l'engagement de notre collègue M. Roland Valet pour ses 25 ans de Municipalité !

N'hésitez pas à consulter tous les préavis et procès-verbaux des séances du Conseil, disponibles sur notre site internet : c'est un excellent moyen de suivre les projets en cours dans notre village.

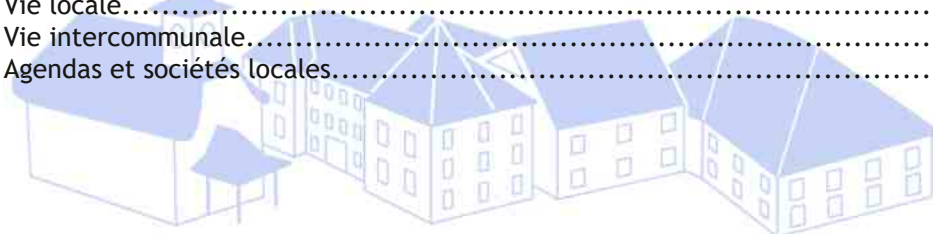
Pour celles et ceux qui ne seront pas en vacances le 1^{er} août, la prochaine Fête nationale sera également l'occasion de découvrir notre grande salle et notre buvette entièrement rénovées ainsi que les nouveaux locaux qui accueilleront notre APEMS *Cap'Sul* dès la rentrée scolaire! Nouveauté pour cette année spéciale : le repas se fera sur inscription, pensez-y ! (p. 2)

Au nom de tous mes collègues de la Municipalité et des collaborateurs communaux, je vous souhaite un très bel été ensoleillé et rempli de bons moments de partage !

Didier Simond, Syndic

Sommaire

Politique locale.....	2
Célébration du 1 ^{er} août.....	2
Vie locale.....	3
Vie intercommunale.....	7
Agendas et sociétés locales.....	8



Administration

Rue du Château 2
1036 Sullens
021 731 33 34

greffe@sullens.ch
controle.habitants@sullens.ch

Horaires :

Lundi de 14h00 à 18h30
Mercredi de 8h00 à 11h30
Vendredi de 8h00 à 11h30

Conseil communal

En vertu des articles 107 et 109 de la LEDP (Loi sur l'Exercice des Droits Politiques), droit de référendum et affichage des objets traités, nous vous communiquons les décisions du Conseil communal.

Séance du 8 mai 2025

Préavis 1/2025 - Modification du Plan général d'affectation
Préavis amendé accepté à l'unanimité

Séance du 12 juin 2025

Préavis 3/2025 - Rapport de gestion et des comptes 2024
Préavis accepté à l'unanimité

Préavis 4/2025 - Stratégie régionale de gestion des zones d'activités Gros-de-Vaud (SRGZA)
Préavis accepté à l'unanimité

Les citoyens peuvent consulter ces préavis au greffe municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune www.sullens.ch

Prochaines séances du Conseil communal

- jeudi 2 octobre 2025
- jeudi 11 décembre 2025

Dates des prochaines votations fédérales

- 28 septembre 2025
- 30 novembre 2025





convivialité
amitié jeux
fête **Sullens**
sport rencontres musique
culture partage

1er août

Fête nationale et Inauguration de la grande salle 2025

18h00 Film d'animation 

18h00 Apéritif offert et animé avec le groupe Just'n Joy + visite de la grande salle

19h45 Discours et hymne

20h00 Repas : Rôti de porc, buffet de salades + dessert
Inscription sur www.sullensanim.ch jusqu'au 24 juillet 2025
Boissons à prix populaire

22h00 Cortège jusqu'au feu



Plan canicule

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour les petits comme pour les grands.

Quelques règles simples à appliquer en cas de fortes chaleurs :

1. Se reposer, rester au frais
2. Se rafraîchir, laisser la chaleur dehors
3. Boire régulièrement même sans soif

Symptômes possibles d'un coup de chaleur : faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement! Faire boire et rafraîchir la personne. Plus d'informations sur : www.vd.ch/chaleur



Etat civil

Naissances

Leo Carvalho
le 1^{er} mars 2025

Naomi Sapin
le 3 mars 2025

Démarchage à domicile : quelques conseils

La fin de l'hiver et le retour des beaux jours annoncent la reprise des activités de démarcheurs itinérants auprès de la population. Différents services sont proposés tels que le nettoyage des façades, de la toiture, des dalles de jardin, l'exécution de travaux de terrassement, de peinture, de traitements anti-mousses ou encore de goudronnage.

Parfois, des démarcheurs peuvent se montrer pressants, surtout à l'endroit où vivent des personnes âgées.

Pour prévenir d'éventuelles déconvenues lors de la réalisation de ces travaux, voici quelques conseils :

- Ne laissez pas des démarcheurs s'introduire chez vous.
- Demandez aux personnes qui se présentent à votre domicile de s'identifier par leur nom propre ou par celui de leur entreprise.
- Exigez un devis clair par écrit avant la réalisation de travaux et ne versez pas d'acompte.
- Soyez attentifs aux conditions dans lesquelles les travaux seront réalisés. Demandez des précisions à ce propos. Les normes légales et en particulier environnementales doivent être respectées.
- N'hésitez pas à faire appel à la police en cas de problème.

Mariages

Laura Beer et
Igor Gossuin
le 12 avril 2025

Giulia Chiariotti et
Arnaud Burkhalter
le 13 juin 2025

Décès

Christian Laclais
le 1^{er} mai 2025

Andrée Currat
le 13 juin 2025

Attention à l'arnaque des faux policiers

De quoi s'agit-il ?

Les victimes, principalement des personnes âgées, sont contactées téléphoniquement par des personnes parlant parfaitement français qui se font passer pour des policiers (parfois pour des assureurs ou des banquiers). Ces personnes prétendent un problème sur la carte bancaire de la victime ou un retrait d'argent suspect sur son compte en banque. Afin de régler ce problème, ils annoncent qu'un policier va passer dans quelques minutes au domicile, afin de récupérer les cartes bancaires - et parfois des objets de valeur - pour les mettre prétendument en lieu sûr.

Il s'agit d'une tentative d'escroquerie. La police ne se rend jamais chez des particuliers pour récupérer des biens, des cartes bancaires ou de l'argent.

Rappel des conseils de prudence :

- appeler le 117 ou votre banque en cas de doute,
- ne donner aucune information personnelle ou bancaire à quiconque vous contacte par téléphone,
- ne jamais remettre vos cartes bancaires (coupées ou non) ni votre code secret à un inconnu,
- raccrocher si vous avez un doute sur l'appelant. Ne surtout pas rappeler en appuyant sur la touche de répétition du numéro,
- transmettre cette information à votre entourage.

Pour obtenir davantage d'informations, vous pouvez contacter votre administration communale ou le poste de police le plus proche.

Toutes les informations utiles sur :

www.votrepolice.ch

Plan Energie et Climat Communal (PECC)

Journée de la biodiversité 2^e édition - Fête de la nature

Toutes les conditions étaient réunies, le 24 mai dernier, pour faire de cet événement un beau succès. Soleil, température agréable, activités sympas, café, croissants, crêpes et douceurs et surtout, bonne humeur et plein d'énergie.

Le groupe des «Amis de la biodiversité de Sullens» a mis tout en œuvre pour concocter un programme dans la continuité de la journée de 2023 afin de favoriser l'équilibre des écosystèmes dans notre village.

Les villageois présents ont pu, entre autres, participer au garnissage des hôtels à insectes géants. Les ateliers ont fait également beaucoup d'heureux petits et grands et le stand pédagogique élaboré par Be Ôdiv a rempli sa mission.

Il y avait moins de monde que lors de la première édition, mais les personnes présentes étaient très enthousiastes et les objectifs de la journée ont été atteints.

Vous pouvez constater une partie du travail effectué lorsque vous passez devant la haie. Les plantes ont maintenant un nom, la place son écriteau et des hôtels à insectes ont pu être installés. Les grands hôtels seront mis en place tout prochainement.

Un chaleureux merci à toutes les personnes qui sont venues prêter main forte à ce beau projet.

Marie Christine Pitton



Conseil écologique PECC

Jardiner sans produits phytosanitaires : un choix gagnant pour la santé et la nature

Depuis 2001 en Suisse, les propriétaires privés n'ont plus le droit d'utiliser d'herbicides sur les routes d'accès, chemins, parkings - qu'ils soient goudronnés, dallés, pavés ou gravillonnés. Les bordures en herbe ou en terre sont aussi concernées.

Jardiner autrement est à la portée de toutes et tous. Quelques pistes :

- **Prévention** : Choisir des plantes adaptées au sol et au climat local.
- **Paillage et rotation** : Protègent le sol, limitent les adventices, conservent l'humidité et préviennent les maladies.
- **Prédateurs naturels** : Coccinelles, hérissons, mésanges, etc. sont de précieux alliés contre les ravageurs.
- **Purins végétaux** : Le purin d'ortie ou de prêle renforce les plantes et aide à prévenir certaines maladies.
- **Désherbage thermique** : Par flamme directe (gaz) ou plaque chauffée. Quatre traitements par an suffisent sur un chemin. L'eau bouillante de cuisson fonctionne aussi.
- **Désherbage manuel** : Un peu plus long, mais plus sain, surtout en famille.

Vers un jardin plus vivant

Sans produits chimiques, le jardin devient un refuge pour la biodiversité. On y entend chanter les oiseaux, voler les papillons, bourdonner les abeilles.

Changer nos pratiques, c'est protéger un équilibre précieux. Sensibiliser ses voisins, échanger des astuces, participer à des ateliers sont autant de moyens d'agir.

Pour plus d'informations, consulter le site : www.energie-environnement.ch/biodiversite-jardin/

Extrait d'un texte de Lyka, coopérative d'accompagnement en durabilité



Site officiel de la commune

NOUVEAU sur la page d'accueil du site de la commune un onglet dédié au **développement durable**.

Vous y trouverez notamment une énumération des subventions qui peuvent vous être accordées dans ce cadre et divers conseils dans des domaines liés.

A consulter sans plus tarder !

Vous souhaitez rénover, agrandir, transformer, économiser de l'énergie ? Des ingénieurs de la société SIA tiendront une

séance de conseils en rénovation de bâtiments

ouverte aux habitants de Bournens, Bousens, Sullens, le **mardi 4 novembre 2025**, Salle du Conseil, Grand'Rue 1, Bousens

Horaires à confirmer

Entretien des haies et des arbres

En bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon les normes ci-après :

Emondage des haies

A la limite de la propriété et à la hauteur maximale de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

Elagage des arbres

- a) au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur du bord de la route.
- b) au bord des trottoirs : à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires sont invités à exécuter ce travail pour le 31 juillet 2025, ceci afin de ne pas compromettre la visibilité, ni gêner la circulation. Passé ce délai, les travaux seront exécutés par la commune aux frais du propriétaire.

Courrier anonyme

La Municipalité informe que tout courrier de doléances ou dénonciation reçu de manière anonyme et non signé ne sera pas pris en considération.

Elle rappelle que le traitement des dossiers se fait dans le respect des règles de confidentialité.

La Municipalité se tient à disposition de la population pour régler les cas de litige dans la mesure de ses compétences.

Location de salles/refuge

Grande salle et buvette

La Municipalité a le plaisir de vous annoncer que les travaux de rénovation des locaux approchant de la fin, les locations sont à nouveau autorisées dès septembre 2025.

A disposition un guide pratique

En lien avec la fiche 19 du Plan Energie et Climat Communal (PECC), la Municipalité a élaboré un «Guide pratique pour un événement durable». Ce guide a pour but d'aider toute personne souhaitant organiser un événement de grande envergure à faire les bons choix en termes de durabilité. Il est établi sous forme d'une liste de recommandations et a pour but d'aider à se poser les bonnes questions. Il contient, entre autres, des thèmes tels que l'alimentation, la consommation énergétique, la gestion des déchets, la santé et la sécurité, etc.

Il est consultable en ligne, sur le site de la commune, et sera remis à la signature de chaque contrat de location de la grande salle.

Refuge Le Devin

Le refuge est disponible à la location toute l'année (fermeture de l'eau en hiver en cas de températures négatives). Il est réservé aux habitants de Sullens, Bousens et Bournens uniquement.

Il est équipé d'une cuisinière à gaz et quelques casseroles, un poêle comme chauffage et la lumière grâce aux panneaux solaires (pas de courant électrique).

Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre site internet

Pour les informations pratiques : www.sullens.ch/pratique/locations-infos

Pour le calendrier des locations : www.sullens.ch/pratique/locations

Rappel : les réservations ne peuvent être prises plus de 6 mois avant la date de votre événement privé.

Célébration des nonagénaires du village



Cette année, notre commune compte parmi ses habitants trois personnes nées en 1935.

Les municipaux ont entouré leurs proches pour célébrer 90 ans de vie remplie d'anecdotes et de souvenirs. Ce fut un joli moment de partage générationnel. A cette occasion, quelques présents leur ont été offerts.

Nous formons tous nos vœux pour cette nouvelle décennie! Sincères félicitations à MM. André Nobs (ci-dessus à gauche), Jean Pierre Medinger (ci-dessus à droite) et René Cavin (ci-dessous).



Table au bistrot

Pro Senectute Vaud, avec le soutien de la commune de Sullens, vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour des Tables au bistrot organisées par des bénévoles.

Mme Maria Primiceri vous accueille à l'Auberge communale de Sullens pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Cette activité est partiellement subventionnée par l'Office fédéral des assurances sociales car elle favorise tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.

Lieu	Auberge communale Rue du Château 1, Sullens
Horaires et dates	A midi, les dimanches 31 août, 28 septembre, 19 octobre 2025.
Participation	CHF 20.-- plat et dessert (hors boissons)
Renseignements et inscriptions	Mme Maria Primiceri au 078 603 42 00 jusqu'au vendredi précédant le repas

Duel intercommunal Coop



Pour la première fois, la commune de Sullens s'est inscrite au Duel intercommunal Coop, un challenge pour la promotion de l'activité physique, organisé par Swissbougé et sponsorisé par la Coop, qui s'est déroulé du 1^{er} mai au 1^{er} juin 2025.

Chaque habitant-e pouvait télécharger au préalable une application smartphone puis, durant ce mois, comptabiliser les minutes où il-elle bougeait pour le compte du village. Ainsi, la commune de Sullens a enregistré 185 565 minutes d'activité physique et est arrivée 23^e sur les 1206 communes de moins de 2000 habitants inscrites. Bravo à tous !

Afin d'encourager la population à participer à ce challenge, SullenS'anim' a organisé une journée sportive le dimanche 4 mai.

Malgré le temps incertain, les familles étaient présentes et pouvaient s'initier à différentes disciplines : yoga pour adulte, yoga parents-enfants, dance aérobic, tonic training, parcours d'épreuves pour petits et grands, ateliers sprint, tournoi de ping-pong et même une flashmob qui se lançait toutes les heures.



Il y en avait pour tous les âges et tous les niveaux, dans une ambiance détendue et bienveillante. Et pour sustenter tout le monde, une petite buvette et trois foodtrucks étaient en place.

Grâce aux partenaires de la manifestation, chaque enfant est reparti avec un sac à dos en tissu, deux boissons, une barre de céréales et un chapeau.

Entre efforts physiques, rires et moments de complicité, cette journée a su créer de beaux souvenirs à tous les participants. Un immense merci à toutes et tous qui avez joué le jeu avec autant d'enthousiasme lors de cette journée et durant tout le mois de mai.

Le comité de SullenS'anim'

VIE INTERCOMMUNALE

Don du sang

Maison de commune,
Route de Lausanne 2, Cheseaux

Mardi 12 août 2025, de 15h30 à 19h30.

Inscription sur : www.jedonnemonsang.ch



Paroisses catholique et protestante



Vous trouverez toutes les informations utiles en lien avec les paroisses sur notre site :

www.sullens.ch/pratique/paroisse



Calendrier des manifestations

1^{er} août Fête nationale et inauguration de la Grande salle

Inscription au repas obligatoire
jusqu'au 24 juillet 2025 sur www.sullensanim.ch

14 septembre Braderie
Organisée par SullenS'anim
Grande salle

4 octobre Troc automne-hiver
Organisé par SullenS'anim
Grande salle

1^{er} au 31 décembre Fenêtres de l'Avent
Organisées par SullenS'anim

12 au 14 décembre Fabrique de Noël
Organisée par SullenS'anim
Grande salle

31 décembre Soirée du Nouvel An
Organisée par le RSB Handball
Grande salle

La Municipalité, le bureau du Conseil
et l'administration communale
vous souhaitent un bel été !



Ramassage des encombrants

Le jeudi 30 octobre 2025 dès 8h00.

Concerne les objets durs incinérables et non recyclables de taille supérieure à 60 cm (mobilier, matelas, skis...)

Non pris dans les encombrants : carton, papier, appareils électriques, pneus, peintures et solvants, déchets de démolition, sacs poubelles, bâches et sacs plastique, ainsi que les déchets de l'industrie, des commerces et de la construction.

**Les objets doivent être déposés
la veille au soir
en bordure de route.**

Bibliothèque villageoise

La bibliothèque communale vous accueille tous les mercredis après-midi, sauf vacances scolaires, de 16h30 à 19h00 et vous y trouverez un grand choix de livres pour adultes et enfants, séries BD et nouvelles parutions.

Cotisation : CHF 35.- par famille et par année.



La bibliothèque villageoise est fermée
du 26 juin au 19 août 2025.

Dernier jour d'ouverture : mercredi 25 juin 2025

Reprise : mercredi 20 août 2025 - Horaires : de 16h30 à 19h00

Impressum

Editeur: Commune de Sullens - Imprimerie:
PaperForms, Villars-St-Croix - Direction: Municipalité
de Sullens - Mise en page: Nathalie Martin (NM) -
Prochaine parution: octobre 2025, environ 10 jours
après le prochain Conseil communal - Site internet:
www.sullens.ch - Email: journaldesullens@gmail.com



Facebook de la
commune

Suivez la vie locale sur la page
[@CommuneDeSullens](https://www.facebook.com/CommuneDeSullens)